

Amiens : halte à la répression policière ! soutien à notre camarade Amandine !



Ces dernières années ont vu une pression politique croissante sur les mouvements sociaux : arrestations préventives, garde à vue punitives, procès d'intimidation, violences de la police envers les manifestant-es quelles que soient leurs modalités d'action. Pour l'État, toute contestation, toute contradiction, et jusqu'aux simples slogans sont perçus et médiatisés comme une violence inacceptable envers l'autorité publique. Le message est clair : notre présence même dans la rue est un affront à leur « démocratie » et surtout à leur pouvoir, nous ne devrions simplement pas exister.

Ainsi, en janvier 2020, une manifestation contre la réforme des retraites mêlant syndicalistes, gilets jaunes et militant-es autonomes dans le centre d'Amiens a été une fois de plus l'occasion pour la préfecture de taper arbitrairement pour faire un exemple. Arbitrairement ? Pas tout à fait, puisque notre camarade Amandine, qui est clairement repérée comme une des figures animant la contestation locale des gilets jaunes, se retrouve visée.

Interpellée puis placée en garde en vue durant deux jours, un premier procès la condamne en juin 2020 à 800 euros d'amende pour non dispersion après sommation aggravé d'un haut-fait de

dissimulation du visage. La peine est dérisoire, à la hauteur des accusations et de leur fondement, mais une condamnation reste une condamnation et une menace latente de récidive pour paralyser toute action. Soutenue par SUD Culture Solidaires, Solidaires 80 et les gilets jaunes Réfractaires du 80, notre camarade décide donc de faire appel de ce jugement inique.

Soyez nombreuses et nombreux à la soutenir dans la salle d'audience et devant le palais de justice d'Amiens pour son procès en appel le mercredi 19 janvier à 13h30 ! S'attaquer à l'une d'entre nous, c'est s'attaquer à nous tou-tes !

[communiqu  -appel-Amiens_19-janvier_SUD-CultureT  l  charger](#)